23/06/2022

609022

CREDIT ET SERVICES FINANCIERS - CRESERFI -

Société Anonyme au capital de 56 406 136 euros
Siège social : **9, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS**
303 477 319 R.C.S. PARIS
Exercice social du 01/01/2021 au 31/12/2021
Comptes annuels approuvés par l'A.G.O. du 19 mai 2022

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en euros)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Caisse, banques centrales	15,80	15,80
Créances sur établissement de crédit	44 027 304,78	64 703 369,81
- A vue	44 027 304,78	64 703 369,81
Créances sur la clientèle	27 488 503,55	31 880 945,19
Obligations et autres titres à revenu fixe	11 396 158,38	15 320 694,09
Actions et autres titres à revenu variable	11 788 472,78	11 606 111,69
Participations et activités de portefeuille	30 679 061,98	25 701 616,06
Immobilisations incorporelles	6 281 709,47	4 783 625,27
Immobilisations corporelles	36 618 612,28	13 324 708,58
Autres actifs	7 311 143,85	10 167 302,28
Comptes de régularisation	439 309,48	174 301,95
TOTAL ACTIF	176 030 292,35	177 662 690,72

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Opérations avec la clientèle	2 750 645,15	3 496 419,19
Dettes subord., dépôts à caractère mutuel	29 292 523,10	28 774 635,49
Fonds pour risques bancaires généraux	5 945 511,67	5 945 511,67
Provisions	1 753 947,67	1 599 713,41
Capitaux propres hors FRBG	128 504 548,85	129 669 800,65
- Capital souscrit	56 406 136,00	56 406 136,00
- Réserves	72 522 538,85	72 522 538,85
- Résultat de l'exercice	- 424 126,00	741 125,80
Autres passifs	7 146 423,21	7 384 614,57
Comptes de régularisation	636 692,69	791 995,74
TOTAL PASSIF	176 030 292,34	177 662 690,72

HORS-BILAN	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés	99 036 446,79	99 651 729,27
- Engagements de garantie	98 986 446,79	99 551 729,27
. Engagements d'ordre de la clientèle	98 986 446,79	99 551 729,27
- Autres engagements	50 000,00	100 000,00
. Engag. de versement donné à la fondation CSF	50 000,00	100 000,00
Engagements reçus	8 850,00	8 850,00
- Engagements de garantie	8 850,00	8 850,00
. Garanties reçues d'établissements de crédit	8 850,00	8 850,00

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	835 123,02	1 020 668,23
Intérêts et charges assimilées	38 450,47	335,67
Revenus des titres à revenu variable	1 140 335,01	789 119,42
Commissions (produits)	24 309 871,35	24 146 431,37
Commissions (charges)	46 054,44	49 658,23
Gains, pertes s/op. des portef. plact et ass.	70 427,77	600 214,02
Autres produits d'exploitation bancaire	1 385 179,71	3 063 642,41
Autres charges d'exploitation bancaire	101 301,45	77 770,82
PRODUIT NET BANCAIRE	27 555 130,50	29 492 310,73
Charges générales d'exploitation	26 276 560,64	27 477 913,62
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 577 034,33	1 264 124,72
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	- 298 464,47	750 272,39
Coût du risque	- 30 249,55	- 771,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 328 714,02	749 500,72
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	- 13 815,70	152 345,30
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 342 529,72	901 846,02
Résultat exceptionnel	- 57 326,28	86 811,78
Impôt sur les bénéfices	- 24 270,00	- 247 532,00
RESULTAT NET	- 424 126,00	741 125,80

ANNEXE.

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 176 030 292,34 Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant une perte nette de 424 126,00 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 07/04/2022. Les comptes sont présentés en conformité avec le règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

I - METHODES COMPTABLES UTILISEES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES. 1. Méthodes comptables utilisées. Les comptes sont établis suivant les règles d'évaluation énoncées dans le Code de commerce et celles fixées par le règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables. Dérogations aux principes généraux ou réglementaires : Néant. **2. Changement de modalité d'application.** Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables au cours de l'exercice 2021. **3. Informations complémentaires. a) Société en participation.** Le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) est une association créée en 1955, dont l'objet social a toujours été de permettre à ses membres d'accéder au crédit, à l'épargne, à l'assurance et à toutes sortes de services en vue d'améliorer leur qualité de vie. En 1974, avec différents partenaires financiers, le CSF a créé CRESERFI, société financière, dont l'objet principal est de se porter caution au titre de prêts accordés aux adhérents du CSF. L'association CSF et la société financière CRESERFI ont constitué une SEP dans laquelle elles mettent en commun l'ensemble de leurs produits et charges d'exploitation. Cette SEP a été élargie en avril 2004 en intégrant CSF ASSURANCES avec effet rétroactif au 01/01/2004. Au sein de la SEP, les rôles sont répartis de la façon suivante : au CSF, l'action et l'information auprès des fonctionnaires, de leurs administrations, et des partenaires de l'économie sociale ; à CRESERFI, la distribution des crédits, la garantie des prêts, la gestion et le recouvrement. CSF ASSURANCES agissant en tant que courtier gestionnaire d'assurances. Sur les plans fonctionnel et hiérarchique, l'organisation des différentes entités composant la SEP est entièrement partagée. Conformément aux statuts de la SEP, depuis l'année 2012, nous appliquons une clé de répartition proportionnelle à l'ensemble des entités de la SEP. Pour l'année 2021, cette clé se répartit à 54,03 % pour CRESERFI, 13,91 % pour CSF Association et 32,06 % pour CSF ASSURANCES. Sur le plan juridique, la SEP, qui n'a pas de personnalité morale, ne produit d'effets qu'entre ses associés. Vis-à-vis des tiers, chaque associé contracte en son nom personnel et se trouve seul engagé. Du point de vue de l'impôt, la SEP est soumise aux mêmes obligations qu'une société commerciale. Toutefois, son résultat étant intégralement réparti entre le CSF, CSF ASSURANCES et CRESERFI, la SEP ne supporte pas d'impôt sur les sociétés. Pour la contribution économique territoriale, la déclaration est faite au nom de CRESERFI pour le compte de la SEP. Tous les produits et charges courants, hormis les amortissements et provisions, se rapportant à l'activité commune des trois entités, ont été mis en commun. Le résultat de la SEP est ensuite réparti entre les trois associés en vertu des principes suivants : CSF, CSF ASSURANCES et CRESERFI apportent la jouissance de l'ensemble de leurs moyens relatifs à leurs activités courantes ; à l'exception des produits et charges propres définis dans les statuts de la SEP ou par décision des Conseils d'administration respectifs, chacun transfère à la SEP les produits et charges mis en commun ; le résultat de la SEP est réparti sur la base de la clé proportionnelle calculée chaque année. Le compte de résultat d'un associé fait apparaître les produits et les charges que lui-même a perçus ou supportés, ainsi que le solde net qui lui est dû (produit) par les autres associés, ou dont il leur est redevable (charge). Le tableau ci-dessous reprend les produits et les charges transférés à la SEP par chacun des associés. Le résultat de la SEP est passé d'un résultat positif de 693 007,01 en 2020 à une perte de 1 142 633,81 en 2021. Les charges transférées par chacun des associés se sont élevées à la somme de 53 189 309,79 € contre 53 028 255,38 € en 2020. Les produits apportés par les associés se sont élevés à la somme de 52 046 675,98 € contre 53 721 262,39 € en 2020. Il y a lieu de rappeler que l'importance des produits apportés par CRESERFI se justifie par le fait que l'imputation primaire des produits relatifs à l'activité de crédit est comptabilisée chez CRESERFI et ce en conformité avec la législation sur les opérations bancaires et financières. CRESERFI perçoit également une rémunération au titre de la présentation des contrats groupe d'assurance des emprunteurs. Au final, la quote-part (charge) de CRESERFI sur le résultat de la SEP s'élève en 2021 à 625 249,22 €. **Compte de résultat SEP CSF-CRESERFI-CSFA (en euros).**

Exercice 2021	Total	Transféré par		
		CSF	CRESERFI	CSFA
Produits	52 046 675,98	7 443 416,48	26 853 149,10	17 750 110,40
Charges	53 189 309,79	19 183 380,20	27 712 277,76	6 293 651,83
RESULTAT	- 1 142 633,81	- 11 739 963,72	- 859 128,66	+ 11 456 458,57

Répartition du résultat de la SEP CSF-CRESERFI. Exercice 2021. Résultat de la SEP, SEP : - 1 142 633,81, CSF : - 157 911,99, CRESERFI : - 625 249,22, CSFA : - 359 472,60, Quote-part CRESERFI à recevoir de la SEP : 233 879,44. **b) Calcul et enregistrement des intérêts de retard et pénalités au titre des créances douteuses.** Le logiciel de recouvrement mis en œuvre depuis l'exercice 1999 intègre le calcul, l'enregistrement et le suivi des accessoires au même titre que la créance en principal. Conformément au principe de prudence et à l'exigence formulée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, les soldes des comptes de « créances douteuses rattachées » font l'objet d'un provisionnement intégral. Cette provision n'est toutefois déductible de la base imposable qu'à hauteur de 81,15 %. Les intérêts de retard sont calculés par le logiciel conformément à la réglementation (art. 1254 du Code civil). Au 31/12/2021, le montant des intérêts de retard et pénalités comptabilisés en produits s'élève à 124 528,20 €. **c) Fonds pour risques bancaires généraux.** Le montant de la provision a été maintenu au cours de l'exercice. Elle s'élève à 5 945 511,67 €. **d) Engagements de retraite.** L'engagement de l'indemnité de fin de carrière pour les salariés du CRESERFI s'élève à 1 963 831,00 €. La provision comptabilisée à fin décembre 2021, correspondant à la différence entre la valeur totale de l'engagement et la valeur du contrat d'assurance « SwissLife », s'élève à 1 389 293,00 €. Les probabilités de présence dans l'entreprise à 67 ans pour les employés et pour les cadres ont été calculées par tranche d'âge. En supposant que la population couverte reste inchangée, le fonds serait suffisant pour servir les prestations théoriques. **4. Le risque de crédit. a) Définitions. Encours sain.** Ensemble des prêts ne présentant pas d'impayés et prêts dont le nombre d'impayés est inférieur à une échéance pour les prêts personnels ou inférieur à trois échéances pour les prêts immobiliers hypothécaires. **Encours sain restructuré à des conditions hors marché.** Prêts ayant été renégociés à des conditions hors marché, ne présentant aucune échéance impayée et ne faisant pas l'objet d'une procédure de surendettement. Aucun encours ne correspondait à ces critères au 31/12/2021. **Encours douteux.** Prêts personnels ayant au moins une échéance impayée et prêts immobiliers ayant au moins trois échéances impayées ou prêts en procédure de surendettement non déchus du terme et dont les modalités du plan de remboursement sont respectées. **Encours douteux compromis.** Ensemble des prêts faisant l'objet d'une procédure contentieuse et prêts en situation de surendettement présentant un impayé dans les livres de CRESERFI. **Coût du risque.** Le poste « coût du risque » comprend les dotations et reprises sur dépréciations des créances sur la clientèle, sur établissements de crédit, sur titres d'investissement à revenu fixe (en cas de risque de défaillance avérée de l'émetteur), les provisions sur engagements hors-bilan (hors instruments financiers de hors-bilan), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que les autres mouvements de provisions sur risque de contrepartie et passifs éventuels liés à ces postes. Par exception, sont classés au poste « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat, les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécupérables ou récupérations de créances amorties relatives aux intérêts sur créances douteuses. **b) Règles relatives à la segmentation des encours.** Les encours sont répartis entre prêts financés et prêts cautionnés et par type de Fonds Mutuels de Garantie auxquels ils sont rattachés. Prêts financés : prêts personnels financés par CRESERFI. Prêts cautionnés par CRESERFI : prêts personnels d'une durée inférieure ou égale à 36 mois ; prêts personnels et immobiliers sans hypothèque d'une durée supérieure à 36 mois ; prêts conventionnés ; prêts immobiliers hypothécaires. **c) Règles relatives aux créances douteuses. Règles de déclassement.** Les prêts faisant l'objet d'une procédure contentieuse sont classés dans l'encours douteux compromis. Les prêts immobiliers hypothécaires ou non ne présentant pas d'impayés mais ayant été restructurés à la suite d'une procédure de surendettement sont classés dans l'encours douteux et ce quelles que soient les conditions de taux de la restructuration. **Règles de contagion.** La contagion a pour but d'affecter à un dossier le niveau de risque le plus haut des dossiers détenus par le foyer de l'emprunteur ou du co-emprunteur. 1) Si incident sur un des prêts sains ou douteux compromis, l'encours total de l'emprunteur est reclassé en douteux compromis ; 2) Si incident sur un des prêts sains ou douteux,

l'encours total de l'emprunteur est reclassé en douteux ; 3) Si incident sur un des prêts douteux ou douteux compromis, l'encours total de l'emprunteur est reclassé en douteux compromis. **Règles d'enregistrement des intérêts sur créances douteuses.** Les intérêts de retard sur créances impayées sont comptabilisés dans le poste intérêts et produits assimilés. CRESERFI a maintenu la comptabilisation des intérêts de retard pour les créances faisant l'objet d'une procédure contentieuse. **d) Instruments de réduction des risques. Limitation de la garantie.** CRESERFI plafonne sa garantie pour la quasi-totalité de sa production. Pour chaque établissement prêteur et par catégorie de prêts, la garantie donnée est plafonnée pour chaque génération annuelle de production. **e) Règles de provisionnement. Probabilité de passage au contentieux.** A partir des flux d'impayés, enregistrés par niveau de gravité sur une période déterminée, est calculée la probabilité qu'un dossier, ayant eu, au cours d'une période de référence, un ou plusieurs impayés, devienne contentieux. Cette probabilité est calculée ainsi : Flux du risque contentieux sur la période/Flux du risque par niveau sur la période. Pour chaque créance douteuse, le risque est le risque total représenté par la somme du solde débiteur et du capital restant dû non échu. **Détermination du risque pondéré.** A chaque arrêté comptable, pour chaque type de financement et sur la base du stock des impayés par niveau, est déterminé le risque pondéré moyen. Ce dernier étant obtenu en appliquant au risque total de chaque niveau les différents taux de probabilité de passage au contentieux. **Calcul de la perte potentielle.** Pour les prêts personnels, le taux de perte estimé est déterminé à partir de l'analyse des récupérations effectuées sur les dossiers entrés dans une procédure contentieuse depuis janvier 2000. Pour chaque année d'entrée au contentieux, le taux de récupération réel obtenu en fin d'exercice est calculé. Le taux de récupération potentiel est obtenu en calculant la différence entre le taux de récupération constaté et le taux de récupération maximal obtenu sur les dossiers entrés au contentieux depuis 2000. Pour les prêts immobiliers, l'analyse est faite dossier par dossier pour les prêts faisant l'objet d'une procédure contentieuse. Le niveau de récupération est calculé à partir de la valeur estimée du bien, du stade d'avancement de la procédure de recouvrement et de la solvabilité financière du client. Ce calcul de provision dossier par dossier est utilisé également pour les prêts auxquels l'emprunteur a fait appel à la commission de surendettement. Pour les prêts personnels cautionnés, et compte tenu des sommes déjà récupérées, les calculs effectués ont permis d'arrêter les taux de provisionnement à : 95,99 % pour les prêts personnels cautionnés depuis 2006 au contentieux ; 100,00 % pour les prêts personnels courts termes cautionnés au contentieux ; 81,48 % pour les prêts personnels moyens termes cautionnés au contentieux. En ce qui concerne les prêts immobiliers, les taux moyens de provisionnement des dossiers ressortent à : 47,79 % pour les dossiers contentieux ; 67,65 % pour les dossiers en surendettement. Pour les prêts personnels financés, les taux moyens de provisionnement des dossiers au contentieux ressortent à 51,83 %. Détermination des provisions. **Prêts avec Fonds Mutuel de Garantie (FMG).**Pour chaque catégorie de prêts, la perte potentielle est comparée au FMG brut (dépôts sur prêts en cours + retenues mutualistes sur prêts). **Prêts sans Fonds Mutuel de Garantie.**

	Risque total	Provision
CRESERDIRECT :		
- Encours sain impayés	64 171	0
- Encours douteux	204 655	55 045
- Encours douteux compromis	480 853	231 465
TOTAL	749 679	286 510
Crédit permanent :		
- Encours douteux	541	206
- Encours douteux compromis	55 621	24 951
TOTAL	56 162	25 157

Provisions sur créances douteuses rattachées : conformément à la réglementation bancaire, les intérêts de retard sur créances douteuses sont intégralement provisionnés. Une partie de cette provision est néanmoins réintégrée fiscalement. **f) Informations sur les encours. Encours bruts globaux. 2021.** Prêts immobiliers et Sous-total : 461 577 076, Prêts financés : 19 665 748, Total : 481 242 823.

Encours bruts globaux par échéance finale du prêt	A moins de 3 mois	A moins de 1 an	A moins de 3 ans	A moins de 5 ans	A moins de 10 ans	A plus de 10 ans	Total
Prêts immobiliers	1 778 769	1 175 377	9 248 107	22 183 136	89 807 656	337 384 032	461 577 076
TOTAL	1 778 769	1 175 377	9 248 107	22 183 136	89 807 656	337 384 032	461 577 076
Prêts financés	107 252	1 340 392	8 878 035	7 610 176	1 729 894	0	19 665 748
TOTAL	1 886 021	2 515 768	18 126 142	29 793 311	91 537 550	337 384 032	481 242 823

Encours douteux. Prêts immobiliers et Total : 5 389 513, Prêts financés : 95 404, Total : 5 484 917.

Encours douteux par échéance finale du prêt	A moins de 3 mois	A moins de 1 an	A moins de 3 ans	A moins de 5 ans	A moins de 10 ans	A plus de 10 ans	Total
Prêts immobiliers	151 155	0	80 261	149 239	332 005	4 676 853	5 389 513
TOTAL	151 155	0	80 261	149 239	332 005	4 676 853	5 389 513
Prêts financés	335	2 017	28 637	64 414	0	0	95 404
TOTAL	151 491	2 017	108 899	213 653	332 005	4 676 853	5 484 917

Encours douteux compromis. Prêts immobiliers et Total : 11 388 985, Prêts financés : 34 117, Total : 11 423 102.

Encours douteux compromis par échéance finale du prêt	A moins de 3 mois	A moins de 1 an	A moins de 3 ans	A moins de 5 ans	A moins de 10 ans	A plus de 10 ans	Total
Prêts immobiliers	286 653	3 633	84 042	187 086	1 008 193	9 819 378	11 388 985
TOTAL	286 653	3 633	84 042	187 086	1 008 193	9 819 378	11 388 985
Prêts financés	1 150	3 458	8 574	20 936	0	0	34 117
TOTAL	287 803	7 091	92 616	208 021	1 008 193	9 819 378	11 423 102

Encours avec garantie limitée. Prêts immobiliers et Total, Sain : 395 575 487, Douteux : 5 350 667, Douteux compromis : 11 273 619, Total : 412 199 773. **g) Risque par génération, gestion du risque de crédit. Les prêts personnels.** Sur la partie financée (prêts personnels), un risque de crédit qui demeure maîtrisé sur un encours limité : des encours constitués d'une part importante de prêts bonifiés présentant un risque de défaillance amoindri ; des durées et des montants moyens inférieurs aux standards ; un processus d'octroi centralisé au sein d'une cellule engagements dédiée sans délégation pour le réseau commercial ; un outil de score spécifique pour l'attribution de prêts personnels. **Typologie des prêts immobiliers cautionnés.** CRESERFI continue d'intervenir uniquement auprès des adhérents du CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES. La population bénéficiant de la caution CRESERFI est très similaire d'années en années. Il s'agit de fonctionnaires en phase d'accession à la propriété essentiellement des primo accédants. Sur l'exercice 2021, les prêts à taux fixe représentent la quasi-totalité de la production cautionnée. **La politique de recouvrement.** Le recouvrement amiable reste la solution préconisée pour recouvrer les échéances impayées auprès des adhérents du CSF. Ainsi, chaque adhérent du CSF en situation difficile est contacté par le service de recouvrement de CRESERFI qui, après une analyse de sa situation financière, des causes de l'impayé, propose une solution dans l'intérêt de l'emprunteur et de CRESERFI. A défaut de solution amiable, CRESERFI a développé un réseau d'auxiliaires de justice avec l'aide desquels les saisies sur salaires et saisies sur attribution sont privilégiées. Les procédures de saisies immobilières ne sont utilisées qu'en dernier recours et généralement pour inciter l'adhérent du CSF à rechercher une solution amiable. **L'évolution des encours risqués.** Au 31/12/2021, le risque total recensant tous les crédits présentant un solde débiteur est de 16 010 K€. **h) Créances passées en pertes et récupérations sur créances amorties.** Le tableau ci-dessous montre que les passages en pertes nettes constatés sur l'exercice représentent globalement 1,75 % du stock de prêts présentant un solde impayé.

	Pertes enregistrées	Annulation de pertes	Pertes nettes
Prêts personnels cautionnés	73 500,59	33 893,17	39 607,42
Prêts personnels financés	81 364,62	28 781,34	52 583,28
Prêts permanents cautionnés	39 159,82	17 095,60	22 064,22
Prêts immobiliers cautionnés	189 079,65	23 503,32	165 576,33
TOTAL	383 104,68	103 273,43	279 831,25

5. Le risque de taux. CRESERFI finance les prêts personnels d'une durée comprise entre 12 et 84 mois ou les oriente vers ses partenaires. En 2021, la production CRESERDIRECT s'est élevée à 7,7 M€ contre 10,9 M€ en 2020. Pour financer ces prêts, CRESERFI a utilisé sa trésorerie propre. CRESERFI n'a plus de ligne de refinancement depuis 2012. **6. Le risque opérationnel.** Dans le cadre de la réglementation de Bâle II concernant les risques opérationnels, CRESERFI a fait le choix de retenir la méthode « Indicateur de Base ». Néanmoins, depuis 2005, CRESERFI recense les déclarations de risques opérationnels constatés au sein de chaque direction. Au cours de cette année, 22 risques opérationnels ont été déclarés.

Répartition des RO par catégorie

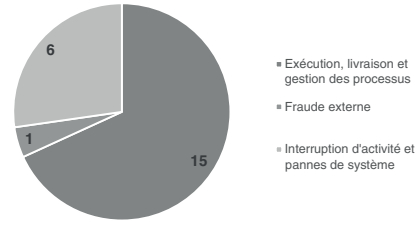

II - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS-BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT (en euros).

1 - LE BILAN. 1.1. Les immobilisations. Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements cumulés, calculés sur la durée d'utilisation estimée des actifs concernés, selon la méthode linéaire. **Ventilation des immobilisations et mouvements de l'exercice.**

Etat de l'actif immobilisé en valeur brute	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions, mises hors service	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immob. incorporelles	7 809 395,93	1 944 892,45	537 893,43	9 216 394,95
Immob. corp. dont	32 467 080,80	24 441 652,39	576 632,86	56 332 100,33
- Immob. corp. d'expl.	20 003 609,23	2 257 069,33	444 649,56	21 816 029,00
- Immob. corporelles hors exploitation	12 463 471,57	22 184 583,06	131 983,30	34 516 071,33
TOTAL	40 276 476,73	26 386 544,84	1 114 526,29	65 548 495,28

Etat des amort. sur immobilisations	Amort. au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Cessions ou mises hors service	Amort. cumulés à la fin de l'exer.
Immob. incorporelles	3 025 770,66	442 554,01	533 639,19	2 934 685,48
Immob. corp. dont	19 142 372,22	1 134 480,32	563 364,49	19 713 488,05
- Immob. corp. d'expl.	12 074 233,24	866 600,48	431 752,50	12 509 081,22
- Immob. corporelles hors exploitation	7 068 138,98	267 879,84	131 611,99	7 204 406,83
TOTAL	22 168 142,88	1 577 034,33	1 097 003,68	22 648 173,53

Etat des provisions sur immobilisations. Néant.

Etat de l'actif immobilisé en valeur nette	Valeur brute à la fin de l'exercice	Amort. cumulés à la fin de l'exer.	Valeur nette à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	9 216 394,95	2 934 685,48	6 281 709,47
Immobilisations corporelles dont	56 332 100,33	19 713 488,05	36 618 612,28
- Immob. corporelles d'exploitation	21 816 029,00	12 509 081,22	9 306 947,78
- Immob. corporelles hors expl.	34 516 071,33	7 204 406,83	27 311 664,50
TOTAL	65 548 495,28	22 648 173,53	42 900 321,75

1.1.1. Immobilisations incorporelles	Val. brutes	Amort.	Valeurs nettes
Logiciels informatiques	7 801 157,84	2 934 685,48	4 866 472,36
Avances, acptes sur immob. inc.	1 415 237,11	-	1 415 237,11
TOTAL	9 216 394,95	2 934 685,48	6 281 709,47

1.1.2. Immobilisations corporelles	Val. brutes	Amort. et prov.	Valeurs nettes
Affectées à l'activité :			
- Terrains, constructions, agcts	19 326 713,87	11 148 690,55	8 178 023,32
- Autres immobilisations	1 708 610,40	1 360 390,67	348 219,73
- Immobilisations en cours	780 704,73	-	780 704,73
	21 816 029,00	12 509 081,22	9 306 947,78
Non affectées à l'activité :			
- Terrains, constructions, agcts	14 012 246,79	7 204 406,83	6 807 839,96
- Immobilisations en cours	20 503 824,54	-	20 503 824,54
	34 516 071,33	7 204 406,83	27 311 664,50
TOTAL	56 332 100,33	19 713 488,05	36 618 612,28

1.1.3. Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions. En application du règlement 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, le calcul des amortissements est effectué sur la base de la durée d'utilisation et selon le système linéaire. Les durées d'utilisation pratiquées sont : Structures : 40 ans, Clos et couverts : 30 ans, Lots techniques : 15 ans, Aménagements intérieurs : 5 à 10 ans, Gros matériel informatique : 5 ans, Mobilier de bureau : 5 à 10 ans, Matériel de bureau : 5 ans, Logiciels : 8 ans.

1.2. Les titres. Le portefeuille-titres ne comporte que des titres de placement.

Ventilation et évaluation du portefeuille titres	Prix d'acquisition	Prix de remboursement	Prix de marché ou prix de remb.	Différence avec prix de remb.	Plus-values latentes	Valeur nette comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe :						
- Non cotés et émis par d'autres émetteurs	11 003 509,63	11 003 509,63	11 003 509,63	0,00	0,00	11 003 509,63
- Créances rattachées	11 139,11	-	-	-	-	11 139,11
	-	-	-	-	-	11 014 648,74
Actions et autres titres à revenu variable :						
- Cotés	7 173 272,11	7 469 768,95	7 469 768,95	296 496,84	296 496,84	7 173 272,11
- DEXCAPI/ARKEA	4 603 267,34	4 952 277,13	4 952 277,13	349 009,79	349 009,79	4 603 267,34
- Créances rattachées	11 933,33	-	-	-	-	11 933,33
	-	-	-	-	-	11 788 472,78
Participations et activités de portefeuille :						
- Titres immobilisés IDES	22 867,35	22 867,35	22 867,35	0,00	0,00	22 867,35
- Titres immobilisés INEA	1 568 481,05	2 039 474,00	2 039 474,00	470 992,95	470 992,95	1 568 481,05
- Titres immobilisés MEDITRINE	2 920 867,52	2 928 951,14	2 928 951,14	8 083,62	8 083,62	2 920 867,52
- Titres immobilisés CLUB PLAIN AIR	2 000 009,01	2 005 634,28	2 005 634,28	5 625,27	5 625,27	2 000 009,01
- Titres immobilisés SCPI	6 998 671,63	6 998 671,63	6 998 671,63	0,00	0,00	6 998 671,63
- Titres immobilisés	17 168 165,42	17 341 209,82	17 341 209,82	173 044,40	173 044,40	17 168 165,42
	-	-	-	-	-	30 679 061,98
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES	53 482 183,50	54 762 363,93	54 762 363,93	1 303 252,87	1 303 252,87	53 482 183,50

La position adoptée avec constance depuis 2009 par le Comité des placements a consisté à privilégier systématiquement la sécurité et la liquidité des placements. La sélection des fonds est effectuée par le Comité des placements, lequel se réunit chaque trimestre pour décider des arbitrages à effectuer et s'assurer du respect des limites. La valeur d'inventaire des titres est comparée au coût d'entrée pour chaque catégorie. Au 31/12/2021, les plus-values latentes représentent un total de 1 303 252,87 € et il n'y a aucune moins-value latente. Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition. En cas de cession, c'est la méthode FIFO ou PEPS (premier entré, premier sorti) qui est utilisée. La provision pour dépréciation des OPCVM a été réintégrée pour la détermination du bénéfice fiscal, les moins-values latentes ont été intégralement déduites du bénéfice fiscal. Nous sommes engagés à hauteur de 5 000 000 € sur le fonds MEDITRINE. Au 31/12/2021, nous avions été appelés pour un montant de 2 920 867,52 €. **1.3. Les dettes subordonnées : les Fonds Mutuels de Garantie.** Il existe huit Fonds Mutuels de Garantie : un fonds « court terme 1 », pour les prêts dont la durée de vie n'excède pas 36 mois. Ce fonds mutuel n'est plus alimenté ; un fonds « court terme 2 », créé au 01/01/1997 pour les prêts dont la durée de vie n'excède pas 36 mois ; un fonds « moyen terme non hypothécaire 1 », pour les prêts dont la durée excède 36 mois et qui ne sont pas assortis d'une prise d'hypothèque. Ce fonds mutuel n'est plus alimenté ; un fonds « moyen terme non hypothécaire 2 », créé au 01/01/1997 pour les prêts dont la durée excède 36 mois et qui ne sont pas assortis d'une prise d'hypothèque ; un fonds « moyen ou long terme hypothécaire », pour tous les prêts assortis d'une prise d'hypothèque, à l'exclusion des prêts conventionnés ; un fonds « conventionné », pour les prêts conventionnés ; un fonds mutuel prêt personnel créé au 01/01/2006 et recensant tous les prêts personnels cautionnés par CRESERFI et ce indépendamment de la durée des prêts. Ce fonds mutuel n'est plus alimenté depuis janvier 2007 suite à la décision de suspendre la distribution de prêts personnels cautionnés par CRESERFI ; un fonds mutuel prêts immobiliers créé au 01/01/2006 et recensant tous les prêts immobiliers cautionnés avec ou sans hypothèque. Il n'y a pas de sur-mutualisation des fonds mutuels.

Situation des Fonds Mutuels de Garantie.

Etat des fonds mutuels de garantie - Exercice 2021	Court terme 1	Court terme 2	Moyen ou long terme non hypothécaires 1	Moyen ou long terme non hypothécaires 2	Prêts personnels	Moyen ou long terme hypothécaires	Prêts conventionnés	Prêts immobiliers	Ensemble
Actif du bilan :									
- Créa. s/les éts de crédit, CCP	178 465,92	95 909,65	128 836,51	1 026 004,95	905 008,60	8 763 276,48	1 298 624,02	6 769 749,56	19 165 875,69
- Créa. s/la cltèle (créa. dout.)	27 394,00	19 002,12	146 419,22	101 358,50	35 176,95	1 231 283,63	39 809,19	5 923 011,32	7 523 454,93
- Oblig.et aut. tit. à revenu fixe	-	-	-	-	-	1 870,21	-	-	1 870,21
- Actions et aut. tit. à revenu var.	-	-	781 378,00	2 000 000,00	-	-	-	-	2 781 378,00
TOTAL	205 859,92	114 911,77	1 056 633,73	3 127 363,45	940 185,55	9 996 430,32	1 338 433,21	12 692 760,88	29 472 578,83
Passif du bilan :									
- Cptes créditeurs de la clientèle	13 328,63	136,14	14 238,75	7 002,62	642,12	-	28 941,27	15 766,20	80 055,73
- Dépôts de gar. à caractère mutuel	192 531,29	114 775,63	1 042 394,98	3 120 360,83	939 543,43	9 996 430,32	1 309 491,94	12 676 994,68	29 392 523,10
. Dépôts de gar. des prêts en cours	-	720,00	- 978,72	- 4 212,72	- 4 272,00	1 286 475,27	- 2 712,52	5 625 607,15	6 900 626,46
. Retenues mutualistes	192 531,29	114 055,63	1 043 373,70	3 124 573,55	943 815,43	8 709 955,05	1 312 204,46	7 051 387,53	22 491 896,64
TOTAL	205 859,92	114 911,77	1 056 633,73	3 127 363,45	940 185,55	9 996 430,32	1 338 433,21	12 692 760,88	29 472 578,83

1.4. Les capitaux propres hors FRBG. 1.4.1. Le capital social. Le capital est composé de 3 700 000 actions, entièrement libérées, qui ont les mêmes droits. Le CSF possède 52,10 % des actions de la société CRESERFI. **1.4.2. Les réserves. Ventilation des réserves et mouvements de l'exercice.** Montant en début et en fin d'exercice. Réserve légale : 5 640 613,60, Autres réserves : 66 881 925,25, Total : 72 522 538,85. **1.4.3. Le report à nouveau.** Néant.

1.4.4. Variation des capitaux propres	Situation à l'ouverture	Diminutions	Résultat 2021	Situation à la clôture
Capital	56 406 136,00	-	-	56 406 136,00
Réserve légale	5 640 613,60	-	-	5 640 613,60
Réserves facultatives	66 881 925,25	-	-	66 881 925,25
Résultat 2020	741 125,80	- 741 125,80	-	0,00
SOUS-TOTAL	129 669 800,65	- 741 125,80	0,00	128 928 674,85
Résultat de l'exercice	-	-	- 424 126,00	- 424 126,00
TOTAL	129 669 800,65	- 741 125,80	- 424 126,00	128 504 548,85

1.5. Informations diverses sur le bilan. 1.5.1. Détail du poste créances sur les établissements de crédit. Comptes ordinaires et Total, Montant brut et net : 44 027 304,78.

1.5.2. Détail du poste créances sur la clientèle	Montant brut	Dépréc.	Montant net
Crédits de trésorerie, encours total	19 665 747,48	0,00	19 665 747,48
Crédits de trésorerie, encours douteux	- 95 403,65	0,00	- 95 403,65
Crédits de trésorerie, encours douteux compromis	- 34 117,10	0,00	- 34 117,10
Créances douteuses sur fonds mutuels	7 205 756,93	0,00	7 205 756,93
Créances douteuses autres que fonds mutuels	928 666,14	311 667,00	616 999,14
Créances rattachées aux créances douteuses	619 807,40	490 285,65	129 521,75
TOTAL	32 709 829,75	801 953,65	27 488 504,55

1.5.3. Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle	Montant net	De 0 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans	A durée indéterminée
Créances :						
- Caisse, banques centrales	15,80	15,80	0,00	0,00	0,00	0,00
- Sur les établissements de crédit	44 027 304,78	44 027 304,78	0,00	0,00	0,00	0,00
- Sur la clientèle	27 488 503,55	2 280 902,65	5 796 244,39	11 099 991,80	359 087,89	7 952 276,82
- Sur obligations et autres titres à revenu fixe	11 396 158,38	4 396 158,38	0,00	5 000 000,00	2 000 000,00	0,00
- Autres actifs	7 311 143,84	3 448 929,51	0,00	3 862 214,33	0,00	0,00
Dettes :						
- Envers la clientèle	2 750 645,15	2 750 645,15	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres passifs	7 146 423,21	6 949 017,41	0,00	197 405,80	0,00	0,00
- Dépôts de garantie à caractère mutuel	29 292 523,10	274 002,53	190 878,90	1 196 733,28	5 262 315,46	22 368 592,93

1.5.4. Ventilation des créances et des dettes selon les liens de participation. Entreprises liées. Créances, Autres actifs : 1 019 870,29, Dettes, Autres passifs : 999 722,40. **1.5.5. Montants des intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, attachés à chaque poste de bilan. A recevoir.** Créances sur la clientèle, Echus : 1 001 317,04, Obligations et autres titres à revenu fixe, Courus : 23 072,44, Total, Courus : 23 072,44, Echus : 1 001 317,04. **1.5.6. Ventilation des autres actifs et passifs. Autres actifs.** Clients : 1 826 487,75, Fournisseurs débiteurs : 8 154,62, Créances sur le personnel : 68 155,94, Créances sur les organismes sociaux : 34 527,42, Créances sur l'Etat : 378 171,24, Comptes courants du groupe : 1 019 870,29, Dépôts de garantie versés : 3 862 214,33, Débiteurs divers : 10 340,98, Produits à recevoir : 103 221,27, Total : 7 311 143,84, **Autres passifs.** Fournisseurs : 1 039 617,09, Fournisseurs d'immobilisations : 422 397,67, Clients : 15 843,86, Dépôts de garantie reçus : 197 405,80, Personnel : 1 979 570,60, Organismes sociaux : 1 559 759,37, Etat : 697 444,79, Comptes courants du groupe : 999 722,40, Créditeurs divers : 219 122,59, Charges à payer : 15 539,04, Total : 7 146 423,21. **1.5.7. Ventilation des comptes de régularisation.** Charges constatées d'avance et Total : 439 309,48, Produits perçus d'avance et Total : 636 692,69.

1.5.8. Ventilation des provisions	31/12/2021	31/12/2020
Risque condamnation contentieux recouvrement	64 648,00	2 300,00
Risque de litiges prud'homaux	55 424,67	73 133,06
Risque sur engag. retraite mandataires sociaux	244 582,00	272 167,25
Risque sur engagement retraite des salariés	1 389 293,00	1 252 113,10
TOTAL	1 753 947,67	1 599 713,41

Provisions réglementées. Néant. **Fonds pour risques bancaires généraux.** Fonds pour risques bancaires généraux et Total, 31/12/2021 et 31/12/2020 : 5 945 511,67.

1.5.9. Ventilation des dépréciations par poste d'actif	31/12/2021	31/12/2020
Créances sur la clientèle	801 953,65	825 177,65
Participations et activités de portefeuille	0,00	3 706,91
Autres actifs	35 838,37	85 705,03
- Dépréciation des comptes clients	35 838,37	85 705,03
TOTAL	837 792,02	914 589,59

2 - LE HORS-BILAN. Il se compose comme suit au 31/12/2021 : **Engagements donnés.** Cautions données sur prêts en cours : 98 986 446,79 €. En contrepartie des engagements de garantie, les actifs reçus en garantie, sont constitués par la trésorerie et les titres de placement des fonds mutuels de garantie, soit 29 392 523,10 €. **Engagements reçus.** Garanties reçues d'établissements de crédit : 8 850,00 €. **Engagements sur instruments financiers à terme.** Néant.

3 - LE COMPTE DE RESULTAT (en euros). Le produit net bancaire passe de 29 492 310,73 € en 2020 à 27 555 130,50 € en 2022. Il y a lieu de rappeler que, dans le cadre de la Société en participation, CRESERFI apporte à la SEP la totalité des produits de l'activité crédit. Le résultat brut d'exploitation passe de 750 272,39 € en 2020 à - 298 464,47 € en 2021. Les tableaux n° 12 à 23 recensent tous les produits et charges constituant le compte de résultat. **3.1.0. Intérêts et produits assimilés.** Intérêts sur comptes ordinaires : 54 231,41, Créances commerciales : 16 800,36, Intérêts sur crédits de trésorerie : 703 869,06, Intérêts sur crédits restructurés plans surendettement : 10 427,49, Intérêts sur créances douteuses : 124 528,20, Reprises de dépréciation sur opérations avec la clientèle : 39 549,33, Dotations aux dépréciations sur opérations avec la clientèle : - 60 378,33, Pertes sur créances douteuses rattachées irrécouvrables : - 53 904,50, Total : 835 123,02. Dans ce tableau sont listées les dotations et reprises de provisions et dépréciations, les pertes et récupérations de pertes relatives aux créances douteuses rattachées (intérêts de retard). **3.1.1. Intérêts et charges assimilés.** Intérêts sur comptes ordinaires et Total : 38 450,47. CRESERFI n'a plus d'emprunt, les lignes sont intégralement remboursées depuis 2012. **3.1.2. Ventilation des commissions. Produits.** Autres produits : 24 309 871,35, Commissions d'apports : 8 085 357,87, Frais de dossiers : 3 709 174,66, Souscription présentation contrats groupes : 12 515 338,82, Total : 24 309 871,35. **Charges.** Commissions, Commissions bancaires diverses et Total : 46 054,44. Le poste commissions d'apports s'élève à 8 085 357,87 €. Il y a lieu de noter que les prêts avec une rémunération flat représentent désormais la quasi-totalité de la production après leur montée en puissance engagée sur 2007. **3.1.3. Gains et pertes sur opérations des portefeuilles.** Plus-values de cession sur titres de placement : 80 146,75, Moins-values de cession sur titres de placement : - 9 718,98, Total : 70 427,77. Les plus-values nettes dégagées au cours de l'exercice ont atteint 80 146,75 €. Les moins-values et dépréciations supportées sur l'exercice se sont élevées pour leur part à 9 718,98 €. **3.1.4. Autres produits d'exploitation bancaire.** Produits divers d'exploitation bancaire : 100 000,00, Solde quote-part sur opérations d'exploitation faites en commun : 233 879,44, Produits des activités non bancaires : 898 514,54, Autres produits accessoires : 26 999,49, Subventions d'exploitation reçues : 62 499,65, Reprise pour risques clients douteux : 63 286,03, Autres produits : 0,56, Total : 1 385 179,71. **3.1.5. Autres charges d'exploitation bancaire.** Autres charges diverses d'exploitation : 63 963,43, Pertes sur créances irrécouvrables : 23 918,65, Dotation pour risques clients douteux : 13 419,37, Total : 101 301,45. **3.1.6. Autres charges générales d'exploitation.** Charges du personnel : 18 327 559,58, dont : Salaires et traitements : 11 519 992,92, Charges et traitements : 1 022 026,11, Autres charges sociales : 4 085 955,88, Charges fiscales sur salaires : 1 721 310,20, Réduction CICE : - 21 725,53, Impôts et taxes : 546 597,79, Services extérieurs : 7 527 262,77, dont : Locations : 1 754 280,18, Transports et déplacements : 81 169,48, Autres services extérieurs : 5 691 813,11, Charges refacturées : - 189 834,74, Charges refacturées transférées : - 26 911,02, Variations des provisions d'exploitations : 91 886,26, dont : Reprises de provisions : - 45 293,64, Dotations provisions : 137 179,90, Total : 26 276 560,64. **3.1.7. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles.** Dotations aux amortissements, Immobilisations incorporelles : 442 554,01, Immobilisations corporelles : 1 134 480,32, Total : 1 557 034,33. **3.1.8. Coût du risque.** Pertes sur créances irrécupérables couvertes par provisions : 75 634,66, Reprises de dépréciations sur créances douteuses clients : - 44 053,00, Récupérations sur créances amorties : - 1 332,11, Total : 30 249,55. Le coût du risque s'établit à 30 249,55 € contre 771,67 € en 2020. Les pertes comptabilisées représentent 75 634,66 €. Il est rappelé que le coût du risque comprend les dotations et reprises de provision, les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que les récupérations sur créances amorties. **3.1.9. Gains ou pertes sur actifs immobilisés.** VNC des actifs cédés : - 17 522,61, Reprises dépréciation immobilisations financières : 3 706,91, Total : - 13 815,70. **3.1.10. Résultat exceptionnel.** Produits exceptionnels : 11 094,43, dont : Produits exceptionnels sur le recouvrement : 11 092,86, Chèques périmés : 1,57, Charges exceptionnelles : 68 420,71, dont : Erreur paie : 1 664,39, Pénalités amendes : 174,11, Remboursements divers aux adhérents : 4 234,21, Dotations aux provisions exceptionnelles : 62 348,00, Total : - 57 326,28. Les remboursements divers aux adhérents s'élèvent à 4 234,21 €. Ils comprennent principalement les prises en charge de réclamations sur prêts à taux variables effectuées directement par CRESERFI. **3.1.11. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts. Accroissements.** Néant. **Allègements.** Provisions et amortissements non déductibles l'année de comptabilisation, Fonds pour risques bancaires généraux (5 945 511,67 x 26,50 %) : 1 575 561, Organic 2020 (11 255,00 x 26,50 %) : 2 983, Créances douteuses (491 987,09 x 18,85 % x 26,50 %) : 24 576, Retraite salariés et mandataires sociaux (1 633 875 x 26,50 %) : 432 977, Plus-value nette latente sur OPCVM (685 049,72 x 26,50 %) : 181 538, Total allègements de la dette future d'impôts : 2 217 634.

3.1.12. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	- 342 530	6 793	- 349 322
Résultat exceptionnel	- 57 326	0	- 57 326
RESULTAT COMPTABLE	- 399 856	6 793	- 406 650
Méthodes de répartition de l'impôt :			
- Résultat courant	- 342 530		
- Réintégrations	1 131 612		
- Déductions	- 526 962		
	262 120	26,50 %	132 500
	-	26,50 %	- 63 038
Crédits d'impôt Dons-Mécénat	- 50 000	60,00 %	- 30 000
			39 462
Résul. except. selon plan cptable général	- 57 326		
	- 57 326	26,50 %	- 15 191
			- 15 191
I.S. 2021 A PAYER			24 270
I.S. NET 2021 EN RESULTAT			24 270

4- AUTRES INFORMATIONS. 4.1. Affectation du résultat. a) Affectation du résultat de l'exercice 2020. Distribution de dividendes : 741 125,80 €. Selon résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 27/05/2021. **b) Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2021.** Le résultat déficitaire s'élève - 424 126,00 €. Il est proposé de l'affecter de la manière suivante : Dotation aux autres réserves : - 424 126,00 €. Selon résolution proposée à l'Assemblée Générale du 19/05/2022. **4.2. Sur les filiales et participations.** Néant. **4.3. Informations sur les biens pris en crédit-bail.** Néant. **4.4. Jetons de présence.** Il a été versé en 2021 aux membres du Conseil d'administration 64 500,00 € au titre des jetons de présence. **4.5. Informations sur le personnel. a) Effectif en activité au 31/12/2021.** Cadres : 52, Employés : 175, Total : 227. **4.6. Médaille du travail.** Dans le cadre de l'application de la recommandation CNC n° 2003-R-01 du 01/04/2003, l'évaluation des engagements de CRESERFI au titre des médailles du travail peut être considérée comme non significative. Aucune provision n'a donc été constituée à ce titre. **4.7. Honoraires des Commissaires aux comptes. Honoraires relatifs à l'exercice 2021.** Certification des comptes et total. CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES et AFI AUDIT : 61 600,00, Total : 123 200,00. **4.8. Contrat d'intéressement.** Un accord d'intéressement a été signé en 2019 se basant sur le résultat SEP, constituée des sociétés formant l'UES, et sa progression. Cet objectif lié directement à la progression du résultat SEP n'a pas été atteint en 2021. **4.9. Evènement postérieur à la clôture.** Il n'y a aucun évènement postérieur à la clôture.

AFFECTATION DU RESULTAT. L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 est déficitaire (- 424 126,00 euros) décide de l'affecter comme suit : Autres réserves : - 424 126,00 euros.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CRESERFI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qui sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion.** ***Référentiel d'audit.*** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. ***Indépendance.*** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport. **Justification des appréciations.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives

d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice : la note I.3.a « Informations complémentaires - Société en Participation » de l'annexe qui expose le principe d'intégration dans le résultat de la société CRESERFI du résultat de la Société en participation (« SEP »). Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de calcul des clés de répartition, nous avons vérifié les écritures comptables de quote-part de résultat de la SEP dans la société CRESERFI et nous nous sommes assurés que la note I.3.a de l'annexe fournit une information appropriée ; la note I.4 « Risque de crédit » de l'annexe qui expose le risque de crédit (définitions, règles relatives à la segmentation des encours, aux créances douteuses, aux provisionnements, etc.). Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'approche retenue par votre société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, pour estimer ce risque et mettre en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de la méthode conduisant à la couverture de ce risque par des dépréciations. Nous nous sommes assurés que la note I.4 de l'annexe fournit une information appropriée ; la note II.1.2 « Les Titres » de l'annexe qui expose la position retenue par la société CRESERFI pour la valorisation du portefeuille titres. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'inventaire. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société CRESERFI. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.*** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise.*** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. Fait à Paris et Levallois-Perret, le 29 avril 2022, CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES, Commissaire aux comptes, Membre de la Compagnie Régionale de Paris : Jean-Jacques DEDOUIT, Mohcine BENKIRANE ; AFI AUDIT, Commissaire aux comptes, Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre : Yannis GIRAUD.

Le rapport de gestion est disponible sur demande au siège social : 9, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS.